



PROCES-VERBAL N° 17

Commission Régionale Calendriers, Compétitions et homologation.

Réunion du : Jeudi 04 novembre 2021.

Présidence : M FORNACCIARI Jean.

Présent(s) : Messieurs GIULY Marcel ; BASTIANI Ange ; CATANI Michel et AIROLA Jean-Luc (CD) ; ROMBALDI Antoine et ALMERAS Bernard (en Visio)

Absent(s) :

Excusés :

Assiste(nt) :

1 Courriers.

1°) Courrier de la Mairie de Ghisonaccia en date du dimanche 31 octobre 2021, terrain impraticable dû aux intempéries, lu et noté.

2°) Courrier de l'A.S. ANTISANTI (R3) en date du dimanche 31 octobre 2021, terrain impraticable dû aux intempéries, lu et noté.

3°) Courrier du secrétariat de la LCF en date du mardi 02 novembre 2021, utilisation de la FMI, lu et noté.

4°) Courrier de la FFF, compétitions seniors, Coupe de France, en date du mardi 02 novembre 2021, lu et noté.

5°) Courrier de Monsieur Jean-Pierre ANTONETTI (Président de l'A.S. PORTO VECCHIO), en date du mercredi 3 novembre 2021, demandant de rejouer la rencontre A.S. PORTO VECCHIO – A.S. FURIANI AGLIANI 2, journée 6 de R1, mais uniquement la seconde mi-temps avec le score acquis à la pose, la commission ne peut accéder à cette requête et refixe cette rencontre le 28 novembre 2021, lu et noté.

2 Affaires.

AFFAIRE N°36 : Match n° **23427456** Journée 7 de R1 GALLIA C. LUCCIANA 2 – F.C. BASTIA BORGO 2 du dimanche 07 novembre 2021 à 14 h 30 au stade Charles GALLETTI 2 à LUCCIANA.

La commission vu le courrier envoyé par le club du GALLIA C. LUCCIANA 2 avec l'accord du F.C. BASTIA BORGO 2 en date du mardi 02 novembre 2021, demandant de jouer cette rencontre **le dimanche 07 novembre 2021 à 14 h 00 sur le stade Charles GALLETTI 2 à LUCCIANA** :

- Donne son accord.
- Charge le GALLIA C. LUCCIANA d'avertir les officiels de cette modification.

3 HOMOLOGATION.

1°) MATCH REMIS J2 DE R3 DU DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021.

DATE J2	Numéro	CLUB RECEVANT	CLUB VISITEUR	SCORE
17/10/2021	23427737	E. GALLIA SALINES	A.S. CARGESE	0 à 3 par pénalité

La Commission, vu l'absence de la feuille de match informatisée 18 jours après cette rencontre, décide de donner match perdu par pénalité à l'E.GALLIA SALINES et lui inflige une amende de 200 €.

2°) J4 DE R2 DU DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021.

DATE J4	Numéro	CLUB RECEVANT	CLUB VISITEUR	SCORE
07/11/2021	23427614	AFA F.	F.C. ORIENTE	REPORTE
17/10/2021	23427615	S.C. BASTIA 2	F.C. COSTA VERDE	1 à 1
17/10/2021	23427616	F.C. BALAGNE 2	A.S. CASINCA 2	2 à 0
17/10/2021	23427617	A.S. SANTA REPARATA	SQUADRA VALINCU ARR	1 à 3
17/10/2021	23427618	U.S.C. CORTE 2	A.S. CAPI CORSU	2 à 0
17/10/2021	23427619	A.S. PIEVE DI LOTA	F.C. ECCICA SUARELLA	1 à 1

3°) J3 DE R1 FUTSAL DU DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021.

DATE J3	Numéro	CLUB RECEVANT	CLUB VISITEUR	SCORE
17/10/2021	23800282	BONIFACIO FUTSAL	BASTIA CENTRE 1	1 à 2
17/10/2021	23800283	BASTIA AGGLO 2	A.S. PORTO VECCHIO 31	5 à 9
17/10/2021	23800284	EMPEREUR 1	EXEMPT	
27/11/2021	23800285	U.S.J. FURIANI 1	A.C. AJACCIO 32	REPORTE

4°) MR J1 DE R1 DU DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021.

DATE J1	Numéro	CLUB RECEVANT	CLUB VISITEUR	SCORE
17/10/2021	23427414	F.C. BASTIA BORGIO 2	SUD F.C.	3 à 0

5°) MR J2 DE R4 DU DIMANCHE 17 OCTOBRE 2021.

DATE J2	Numéro	CLUB RECEVANT	CLUB VISITEUR	SCORE
17/10/2021	23625390	A.J. SOLENZARA	A.S. STADE BASTIAIS	2 à 4

4 Reprogrammation.

1°) JOURNEE 6 DE R1 :

➤ Match F.J.E. BIGUGLIA – F.C. BALAGNE n° 23427450 du dimanche 31 octobre 2021 est refixé au **dimanche 02 janvier 2022.**

➤ Match U.S. GHISONACCIA – GALLIA C. LUCCIANA 2 n° 23427452 du dimanche 31 octobre 2021 est refixé au **dimanche 28 novembre 2021.**

➤ Match A.S. PORTO VECCHIO – A.S. FURIANI AGLIANI 2 n° 23427451 du dimanche 31 octobre 2021 est refixé au **dimanche 28 novembre 2021.**

2°) TOUR PRELIMINAIRE DE LA COUPE DE CORSE:

➤ Match A.S. ANTISANTI (R3) – A.S. CARGESE (R3) du dimanche 31 octobre 2021 est refixé au **dimanche 12 décembre 2021.**

5 AMENDE TOUR PRELIMINAIRE DE LA COUPE DE CORSE.

Tour préliminaire de la coupe de Corse du dimanche 31 octobre 2021.

ORSU OMESSINCU : (Rencontre F.C. LUPINU (R4) – ORSU OMESSINCU (R4))

Forfait

500 €

La commission inflige une amende de **35 €** au F.C. LUPINU pour ne pas avoir prévenu les officiels de la rencontre en temps et en heure.

6 RAPPEL AMENDE DU DIMANCHE 24 OCTOBRE 2021.

Suite à un dysfonctionnement des services informatiques de la Fédération française de Football, la Commission retire les amendes de 35€ au F.C. BASTELICACCIA (R1) et au F.C. LUPINU (R4).